

NON CLASSIFIÉ



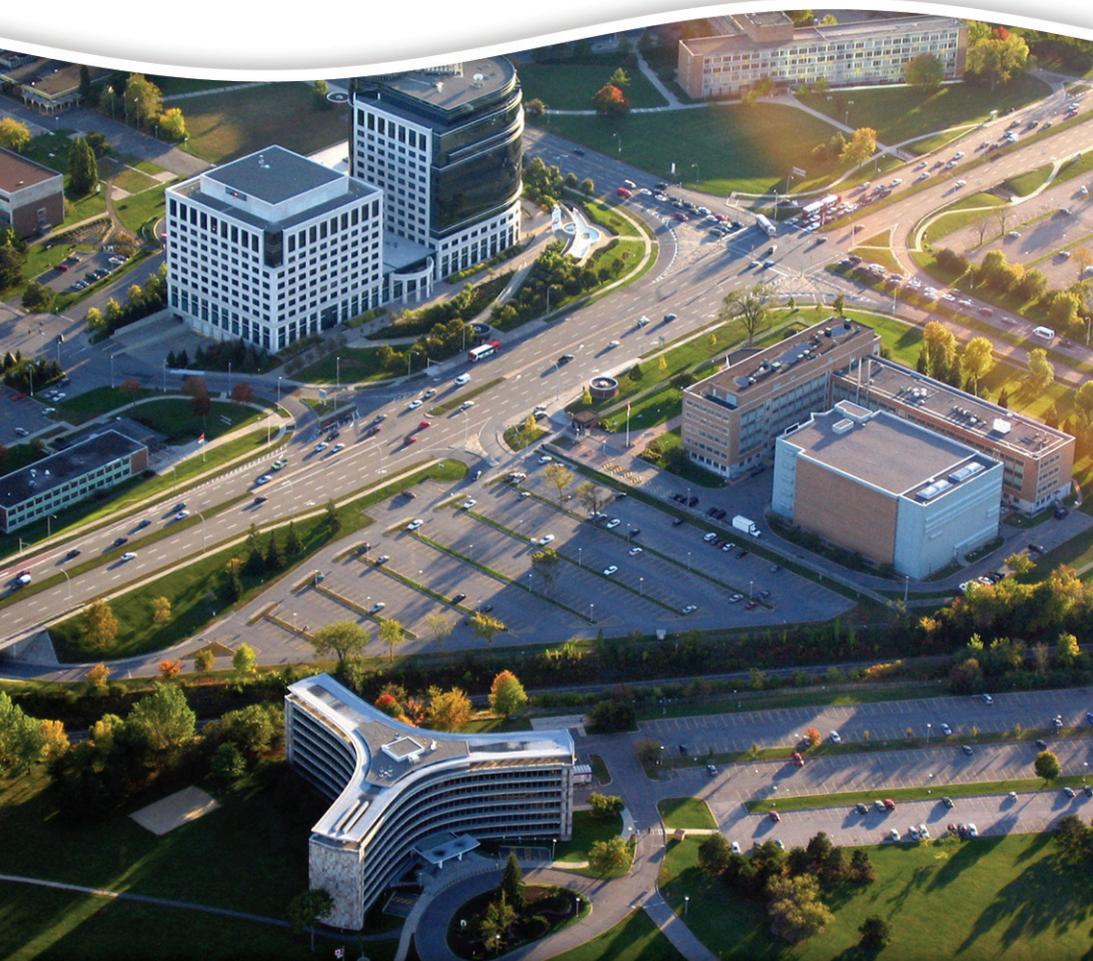
Centre de la sécurité
des télécommunications

Communications Security
Establishment



CENTRE DE LA SÉCURITÉ DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

60^e anniversaire



LE 1^{er} SEPTEMBRE 2006

Fier de son histoire

Canada

NON CLASSIFIÉ

LE CANADA ET LA CRYPTOLOGIE

Rien ne devrait être plus précieux que le renseignement.
Rien ne devrait mériter autant d'attention que le renseignement.
Aucune affaire ne nécessite plus de secret que le renseignement.
Sun-Tzu – L'art de la guerre – IV^e siècle avant J.-C.

Les sociétés ont toujours tiré parti du fait de connaître les activités de leurs adversaires. Les faiseurs de code s'efforcent de protéger les communications alors que les casseurs de code tentent d'accéder aux secrets de leurs rivaux.

Le renseignement électromagnétique (SIGINT) prend son envol au tournant du XX^e siècle, avec l'invention des communications sans fil par Marconi. Le Canada joue un rôle actif en 1925 en ouvrant le premier site d'interception sur la côte Ouest.

Le Canada fait ses débuts pendant la Seconde Guerre mondiale. Le 10 septembre 1939, la Marine royale du Canada établit une « Discrimination Unit » pour exploiter le SIGINT opérationnel. L'Armée et la Force aérienne suivent l'exemple. À la fin de la guerre, les forces militaires unissent leurs efforts pour former la Joint Discrimination Unit (JDU) sous la responsabilité du lieutenant-colonel Edward Drake.

Drake fait également la promotion d'un centre civil de cryptologie pour le Canada. Les Affaires extérieures se saisissent de cette initiative en intégrant discrètement le centre au Conseil national de recherches. Le 9 juin 1941, la Sous-section de l'examen (XU) voit le jour sur le chemin Montréal à Ottawa. Elle est d'abord dirigée par le célèbre cryptographe américain Herbert Yardley et ensuite par le légendaire Oliver Strachey originaire de la Grande-Bretagne.

En septembre 1942, une équipe spéciale du renseignement est créée au sein de la Sous-section de l'examen pour combiner l'information décryptée avec d'autres données secondaires dans le but de créer des sommaires de renseignement ayant un intérêt stratégique pour les forces alliées. Les relations du Canada avec le Royaume-Uni et les États-Unis s'intensifient grâce au partage de plus en plus fréquent de leur expertise et du trafic intercepté.

Bon nombre d'événements convainquent le Canada de maintenir un effort SIGINT en temps de paix. En effet, tout se précipite : la naissance de l'ère atomique et des Nations Unies, l'exclusion possible du Canada du cercle anglo-américain et les révélations de Gouzenko. S'il veut conserver un rôle actif sur la scène mondiale, le Canada se doit de contribuer.

À la fin de la guerre, la Sous-section de l'examen fusionne avec la JDU des forces militaires. Le 13 avril 1946, en vertu d'un décret, 179 postes classifiés sont créés afin d'assurer la continuation essentielle d'un « travail d'une valeur inestimable non seulement pour le Canada, mais également pour les États-Unis et le Royaume-Uni ». Le 3 septembre, le lieutenant-colonel Drake et son état-major quittent les rangs pour se présenter au travail en civils à la nouvelle Direction des télécommunications du Conseil national de recherches (DTCNR).

En janvier 1947, est constituée une section de sécurité des communications (COMSEC) dont le mandat est de produire des livres de chiffre et du matériel de chiffrement qui seront utilisés par des machines d'origine américaine ou britannique. Peu de temps après, la nouvelle section établit des liens avec des organismes homologues aux États-Unis, au Royaume-Uni, en Australie et en Nouvelle-Zélande, perpétuant ainsi l'étroite collaboration instaurée pendant la guerre.

Pendant les années de guerre froide, la DTCNR et ses partenaires du Réseau radio supplémentaire des Forces armées canadiennes fournissent dans les temps voulus du renseignement électromagnétique exact sur l'Union soviétique qui fait autorité. Il est peu étonnant que le Canada développe une spécialité dans les affaires de l'Arctique, compte tenu de sa position géographique. La plupart de cette information est transmise aux alliés. En échange, le Canada reçoit une vaste quantité de renseignements de grande valeur sur divers sujets d'ordre diplomatique, commercial, politique et militaire qui représentent un intérêt pour le gouvernement.

En 1974, la CBC diffuse une émission intitulée « The Espionage Establishment » qui avance que la DTCNR participe à des activités liées au SIGINT. Le 1^{er} avril 1975, à la suite de cette publicité négative, le gouvernement transfère la DTCNR sous l'égide du ministère de la Défense nationale et le renomme Centre de la sécurité des télécommunications (CST).

En 1989, la chute du mur de Berlin annonce la victoire de l'Ouest dans la guerre froide. Dans les années 1990, le CST souffre malheureusement de compressions budgétaires et de réductions du personnel qui entravent sa capacité de suivre le rythme de l'évolution des communications. Le SIGINT risque alors de ne devenir qu'un simple phénomène du XX^e siècle.

Les attentats terroristes contre les États-Unis le 11 septembre 2001 sonnent l'alarme auprès de la collectivité de la sécurité et du renseignement. La Loi antiterroriste, adoptée en décembre de la même année, confère au CST des pouvoirs juridiques qui lui permettent d'assumer avec assurance ses rôles de SIGINT et de COMSEC, cette dernière maintenant appelée sécurité des technologies de l'information.

Le CST a fièrement servi le gouvernement du Canada, le peuple canadien et les partenaires collaborateurs du Canada. Aujourd'hui, l'organisme continue à croître et à miser sur les compétences et les talents d'une nouvelle génération de casseurs et de faiseurs de codes. Le CST s'engage à développer les compétences opérationnelles et la force organisationnelle dont le Canada a besoin pour faire face aux défis de sécurité nationale du futur.

ACTIVITÉS DU JUBILÉ

21 JUIN 2006

- Assemblée de discussion ouverte du CST – Cérémonie de remise des prix du CST

29 JUIN 2006

- Pique-nique du CST

13 SEPTEMBRE 2006

- Réception du jubilé – Les recettes seront versées à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada (CCMTGC)

DU 18 AU 29 SEPTEMBRE 2006

- Festiv'Arts 2006

ACTIVITÉS PERMANENTES 2006

- Expositions historiques, campus du CST